



Paris, le 26 mars 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réforme de la PAC : Stéphane LE FOLL se félicite de l'engagement de 15 Etats membres pour soutenir un niveau de couplage des aides ambitieux

La France et les 12 Etats membres suivants : **Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, République Tchèque et Roumanie** ont transmis ce jour une déclaration conjointe au secrétariat général du Conseil pour souligner que l'accord du Conseil sur la réforme de la PAC obtenu le 18 mars dernier et en particulier l'augmentation des pourcentages de soutiens couplés de 5% à 7% et de 10% à 12% suivant les situations, est une première étape du processus de négociation.

Ces Etats membres, rejoints par **la Slovénie et la Slovaquie**, ont réaffirmé leur volonté d'une solution plus ambitieuse et fait part de leur soutien aux amendements du Parlement européen prévoyant la possibilité d'atteindre 15% de paiements couplés pour tous les Etats membres et la possibilité d'un soutien supplémentaire de 3% pour les cultures protéagineuses.

Stéphane LE FOLL se félicite de cette avancée qu'il a qualifié de « tournant historique en rupture avec la logique du découplage des aides qui prévaut depuis 1992 », il a également fait part de son souhait de voir cette position défendue par la Présidence irlandaise pour rejoindre la position du Parlement sur ce sujet lors des trilogues à venir.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr